



## Separation et conflit pour la garde des enfants

Par **Maman268**, le **02/03/2017** à **23:42**

Bonjour, nous allons nous séparer très prochainement j'espère, le temps de régler quelques soucis administratifs... ainsi que le droit de garde des enfants... mon conjoint me réclame le numéro d'allocataires pour savoir s'il a le droit à l'aide juridictionnelle. Dois-je lui donner alors que j'ai lu sur le site de la CAF, qu'en cas de séparation chacun doit avoir son numéro ?

Par **cocotte1003**, le **03/03/2017** à **07:56**

Bonjour, votre ami a le même numéro que vous puisque ses revenus sont déclarés avec les vôtres, le numéro est pour un foyer. Une fois séparée, il pourra en avoir un si besoin, cordialement